

# SÉANCE ordinaire

**Le 13 août 2018**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 13 août 2018, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay et Donald Vachon

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

**EST ABSENT :** Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **180813.257 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et d'adopter les points suivants à l'ordre du jour :

- Diminution de la limite de vitesse permise – Rue Tardif, secteur Pabos Mills
- Demande de rencontre avec le MTQ – Circulation des véhicules lourds – Rue Hôtel de Ville, secteur Chandler;

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES**
  - 3.1 CORRESPONDANCE**
  - 3.2 DEMANDES**
    - 3.2.1 Demande de dons – Société Alzheimer;**
  - 3.3 AFFAIRES NOUVELLES**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Approbation des comptes à payer ;**
  - 4.2 Vente pour taxes 2018 – Autorisation et mandats ;**
  - 4.3 Vente pour défaut de paiement des taxes – Dépôt de la liste ;**
  - 4.4 Autorisation de paiement de l'allocation - Protocole d'entente entre la Bourg et la Ville de Chandler ;**
  - 4.5 Demande de modification du schéma d'aménagement – Lot numéro 4 857 185, secteur Pabos ;**
  - 4.6 Demande de modification du schéma d'aménagement – Abrogation de l'article « marge de dégagement pour les constructions en bordure de la voie ferrée » ;**
  - 4.7 Demande de dérogation – Monsieur Alexis Castilloux ;**
  - 4.8 Demande de citation patrimoniale – Château Dubuc secteur Chandler;**
  - 4.9 Recommandation de paiement – FQM – Honoraire pour maintien de**

- l'équité salariale ;
- 4.10 Recommandation de paiement numéro 2 – Les Constructions scandinaves Inc. – Rénovation et mise aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay ;
  - 4.11 Autorisation – Salon de l'automobile (auto-moto-VR) ;
  - 4.12 Acceptation – Don de trois (3) peintures extérieures ;
  - 4.13 Recommandation de paiement - Projets de développement par quartier ;
  - 4.14 Abrogation de la résolution numéro 180709.228 - Modification du règlement V-207-2018 concernant la réalisation de travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout, secteur Newport ;
  - 4.15 Octroi de contrat - Achat de sel de déglacage– Saison 2018-2019 ;
  - 4.16 Recommandation de paiement – Can-Explore Inc. – Nettoyage des conduites d'égout sanitaire et unitaire ;
- 5. **PROPOS DU MAIRE**
  - 6. **PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
    - 6.1 Période de questions de l'assemblée.
    - 6.2 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.258 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juillet 2018 en y apportant la modification suivante :

**RÉSOLUTION 180709.251**

**NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

De nommer à titre de maire suppléant monsieur Bruno-Pierre Godbout pour la période du 14 juillet 2018 au 13 mars 2019 au lieu du 14 juillet 2018 au 13 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.259 DEMANDE(S)**

Suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce Conseil accorde le montant suivant :

Demande de don – Société Alzheimer;	160 \$
-------------------------------------	--------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.260 DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE PERMISE – RUE TARDIF, SECTEUR PABOS MILLS**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil recommande de réduire la limite de vitesse permise sur la route Tardif de 50 km/h à 30 km/h par mesure de sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.261 DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE MTQ – CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS – RUE HÔTEL DE VILLE, SECTEUR CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu par ce Conseil qu'une demande soit transmise au MTQ afin de planifier une rencontre avec les citoyens et le Conseil concernant les problématiques reliées à la circulation des véhicules lourds sur l'avenue Hôtel de ville, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.262 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de juillet 2018 un montant de 215 255.93 \$ et de 160 616.41 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.263 VENTE POUR TAXES 2018 – AUTORISATION ET MANDATS**

VU les dispositions des articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes concernant la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, ordonne au directeur général et greffier, monsieur Roch Giroux, de procéder à la vente des immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil situé au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler, et ce, après avoir respecté toutes les prescriptions de la Loi.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à s'adjoindre des services d'un notaire, pour effectuer les recherches de titres et préparer les désignations, suivant les prescriptions du Code civil, des immeubles qui seront mis en vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le tout selon les prescriptions des règles de loi qui s'appliquent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.264 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES – DÉPÔT DE LA LISTE**

Le Conseil prend acte d'un dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes déposée par la trésorière.

**180813.265 AUTORISATION DE PAIEMENT DE L'ALLOCATION -  
PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE BOURG ET LA VILLE DE  
CHANDLER**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente signé entre la Ville de Chandler et la Corporation du Bourg de Pabos pour assurer un environnement de qualité dans le secteur de la « Pointe de Pabos »;

CONSIDÉRANT que ledit contrat est renouvelable automatiquement pour une durée d'un (1) an à moins que l'un des partenaires s'y oppose par le biais d'un avis écrit avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de l'allocation au montant de 10 500 \$, toutes taxes incluses, et ce selon les modalités du protocole d'entente à intervenir entre la ville de Chandler et la Corporation du Bourg de Pabos pour l'entretien des terrains dans le secteur de la « Pointe de Pabos ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.266 DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT  
- LOT NUMÉRO 4 857 185, SECTEUR PABOS**

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a reçu, le 27 juillet dernier, une communication écrite de madame Joncas et de monsieur Cyr demandant de modifier le zonage du terrain (lot 4 587 185) qu'ils viennent d'acquérir, car ils souhaitent y construire une maison ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est favorable à l'implantation d'une habitation résidentielle sur ce terrain ;

CONSIDÉRANT que l'affectation industrielle au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé ne permet pas à la Ville de Chandler de modifier le règlement de zonage permettant la réalisation de ce projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser madame Marie-Christine Thériault, directrice du service Urbanisme et Environnement, à déposer une demande la MRC du Rocher-Percé pour que l'affectation industrielle qui empiète sur le lot 4 587 185 soit réduite jusqu'à la voie ferrée,

afin que la Ville puisse agrandir la zone 2023 sur ce terrain pour y autoriser une construction résidentielle unifamiliale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.267 DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT – ABROGATION DE L'ARTICLE « MARGE DE DÉGAGEMENT POUR LES CONSTRUCTIONS EN BORDURE DE LA VOIE FERRÉE »**

CONSIDÉRANT que par concordance cet article se retrouve dans le règlement de zonage de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite retirer cet article de sa réglementation puisqu'il nuit au développement sur son territoire parce que la voie ferrée traverse l'ensemble de la municipalité, affectant ainsi bon nombre de terrains ;

CONSIDÉRANT une demande en ce sens a été déposée au CCU dans le dossier de monsieur Alexis Castilloux et que la recommandation du CCU de la Ville de Chandler est d'abroger l'article du schéma d'aménagement de la MRC du Rocher-Percé qui oblige une marge de dégagement pour les constructions en bordure de la voie ferrée ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil demande la MRC du Rocher-Percé de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé en abrogeant l'article qui oblige une marge de dégagement pour les constructions en bordure de la voie ferrée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.268 DEMANDE DE DÉROGATION – MONSIEUR ALEXIS CASTILLOUX**

REPORTÉ.

**180813.269 DEMANDE DE CITATION PATRIMONIALE – CHÂTEAU DUBUC SECTEUR CHANDLER**

Suite à la recommandation du CCU (Rés. 18-U-12), il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil demande de citer, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, l'ensemble du lot cadastral de la propriété située au 87, rue de la

Plage, secteur Chandler, en y incluant la villa, les dépendances et le terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.270 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – FQM – HONORAIRE POUR MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures de la FQM pour des services professionnels rendus dans le dossier numéro 02028-3 concernant le maintien de l'équité salariale des employés municipaux de la Ville de Chandler

Facture numéro	Montant (TTC)	Période
2046	2 010.80 \$	8 AU 31 MAI 2018
2106	4 148.42 \$	1 <sup>ER</sup> AU 29 JUIN 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.271 RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 2 – LES CONSTRUCTIONS SCANDINAVES INC. – RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la demande de paiement numéro 2 produit par CL Design pour JLN Architecte, au montant de 166 503.32 \$, toutes taxes incluses, payable à Les Constructions scandinaves Inc., pour des travaux de rénovation et de mises aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.272 AUTORISATION – SALON DE L'AUTOMOBILE (AUTO-MOTO-VR)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil recommande favorablement la tenue d'un salon de l'automobile (auto-Moto-VR) au Centre sportif Clément-Tremblay les 7 et 8 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.273 ACCEPTATION – DON DE TROIS (3) PEINTURES EXTÉRIEURES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil accepte le don du Bar Laitier Croque-Mitaine de trois (3) peintures extérieures, d'une valeur de 750 \$, peintes et fabriquées

dans le cadre des activités du 100<sup>e</sup> anniversaire de Chandler.

Il est également résolu que la Ville de Chandler s'engage à entreposer les peintures pendant l'hiver et à les installer à l'endroit désigné pendant la saison estivale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.274 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PAR QUARTIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement des factures de Piscines J. Vaillancourt pour l'achat de parasol en bois pour les plages de Pabos et Pabos Mills et que les montants soient prélevés en totalité du budget prévu aux projets de développement par quartier de Pabos et Pabos Mills :

Entreprise	Numéro de facture	Montant (TTC)
Piscines J. Vaillancourt	15499	4 566.72 \$
Piscines J. Vaillancourt	17054	4 564.51 \$

Il est également résolu que ce conseil approuve le paiement des factures associées au projet de revitalisation de la rue commerciale Ouest au montant total de 9 153. 74 \$, toutes taxes comprises, et que les conseillers des quartiers de Chandler Est et Ouest cotiseront pour une somme de 2 500 \$ chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.275 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 180709.228 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT V-207-2018 CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, SECTEUR NEWPORT**

ATTENDU que le Conseil a adopté le 12 mars 2018 le règlement numéro V-207-2018 concernant la réalisation de travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout, secteur Newport, et autorisant une dépense et un emprunt de 1 115 000 \$ à ces fins ;

ATTENDU que la Ville ne peut se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 554 de la Loi sur les cités et villes étant donné que l'emprunt sera remboursable uniquement par les contribuables du secteur de Newport ;

ATTENDU qu'il y a lieu de se prévaloir de l'article 564 de la Loi sur les cités et villes et d'adopter la présente résolution étant donné qu'elle n'a pas pour effet de changer l'objet du règlement et qu'elle n'augmentera pas la

charge des contribuables ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu de modifier le règlement d'emprunt numéro V-207-2018 de la façon suivante:

1. Le deuxième attendu mentionnant que la Ville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes est à toute fin abrogé;
2. L'article 1 est modifié comme suit:

Le Conseil est autorisé à demander des appels d'offres et à effectuer ou faire effectuer des travaux relatifs au réseau d'aqueduc et d'égout, le tout, conformément à l'estimation des coûts préparé par la firme WSP, datée du 13 juillet 2018, dont copie est annexée au présent règlement pour en faire partie sous la cote «**ANNEXE A**».

Il est également résolu d'abroger la résolution numéro 180709.228

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.276 OCTROI DE CONTRAT - ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE-SAISON 2018-2019**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de sel de déglacage pour la saison 2-018-2018;

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat pour l'achat de sel de déglacage au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sel Windsor (mine seleine) au montant total de 43 777 \$, toutes taxes comprises.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix (TTC)</b>
Sel Warwick Inc	44 588 \$
Sel Windsor (mine seleine)	43 777 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.277 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CAN-EXPLORE INC. – NETTOYAGE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET UNITAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 2062 de Can-Explore Inc. au montant total de 27 070.86 \$, toutes taxes incluses, pour le nettoyage de conduite d'égout sanitaire et unitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180813.278 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 20 h 46.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier